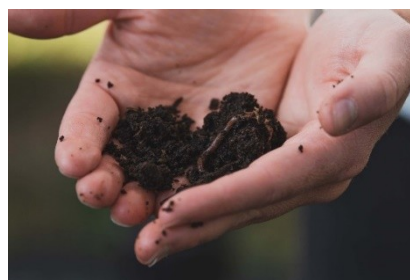




Réduisez vos déchets en nourrissant le sol : compostez !

C'est simple, naturel et économique

Les déchets organiques (restes alimentaires, déchets de cuisine, déchets verts ...) représentent plus du tiers des ordures ménagères. Les trier à la source, en les compostant, est un levier majeur pour réduire nos déchets. De surcroît, le compost produit est essentiel pour nourrir nos sols et nos plantes.



LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Le compostage est un processus de décomposition de la matière organique grâce à l'action de décomposeurs et d'autres micro-organismes tels que les bactéries et les champignons. Le compostage peut se pratiquer de plusieurs façons : compostage en tas, compostage en bac, lombricompostage.

Après plusieurs mois de décomposition les déchets de cuisine et de jardin vont être transformés en amendement qui pourra être utilisé dans le jardin ou dans les pots de fleurs.

Souvent pratiqué de façon individuelle, le compostage est de plus en plus réalisé de manière collective, en centre bourg, en lotissement ou en pied d'immeuble.

QU'EST-CE QUE JE PEUX METTRE DANS MON COMPOSTEUR ?

JE METS	EN PETITE QUANTITE	JE NE METS PAS
DECHETS DE CUISINE		
Epluchures et restes de fruits et légumes (y compris agrumes) cuits ou crus Marc de café et filtres, sachets de thé Restes de repas d'origine végétale (pâtes, riz...) Coquilles d'œufs Coquilles de fruits secs	Produits animaux (viande, poisson, produits laitiers périmés)	Emballages plastiques Étiquettes de fruits
DECHETS DU JARDIN		
Feuilles mortes, tailles de haies Déchets du potager (fanés de légumes...) Mauvaises herbes (non grainées) Branchage de petite taille Paille, foin, vieille terre	Tontes de gazon, herbe	Grosses tailles ou branches non broyées Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux)
DECHETS MENAGERS NON ALIMENTAIRES		
Bouquets de fleurs fanées, plantes d'intérieur Serviettes, essuie-tout Sciure et copeaux Boîtes d'œufs en carton Litière végétale	Cartons bruns Papier (journaux, sacs) Cendres de bois	Matières fécales humaines (couches...) Cartons imprimés, tissus, papier glacé Sacs d'aspirateur Mégots de cigarette Cendres de charbon

CONSEILS ET ASTUCES :



- Fragmentez vos déchets de cuisine et de jardin
- Griffez vos apports pour les incorporer à la matière déjà en place
- Recouvrez vos apports frais pour éviter les moucheron
- Brassez plus en profondeur une fois par mois

- Un composteur ne sent pas mauvais ! si c'est le cas, il y a un déséquilibre : brasser le tas et ajouter des matières sèches.

COMMENT SAVOIR SI VOTRE COMPOST EST MÛR ?

Il a un aspect homogène, une couleur sombre, une structure grumeleuse, fine et friable et une odeur agréable de terre de forêt.

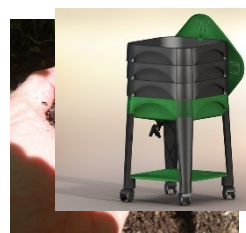
PRIX DU COMPOSTEUR ET DU LOMBRICOMPOSTEUR

Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie accompagne les usagers (particuliers et professionnels) au tri de leurs déchets organiques par le biais de la vente de composteurs et de lombricomposteurs.



Le composteur en bois de 400 litres est au prix de 20€.

Le lombricomposteur, cette petite boîte à plusieurs étages qui permet de composter sur son balcon, dans sa cuisine ou au bureau, est quant à lui proposé au prix de 30€.



Des distributions sont organisées une fois par mois sur chaque ancienne communauté de communes. Un temps d'échange avec un.e maître composteur.e est prévu afin de voir, ou revoir, les bases du compostage.

COMPOSTAGE PARTAGÉ



Il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin pour pouvoir valoriser ses biodéchets.

En effet, le compostage collectif permet à chaque habitant d'apporter ses biodéchets, réduisant ainsi le volume de ses ordures ménagères, et de pouvoir récupérer du compost s'il le souhaite. De par son mode de fonctionnement participatif il est aussi un véritable créateur de lien social. C'est un lieu de rencontre et d'échange avec les voisins et les gens du quartier.

Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie accompagne gratuitement les habitants d'un quartier et les communes qui souhaitent mettre en place une aire de compostage collectif.

VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ VOUS LANCER ?

Vous pouvez acquérir un composteur en remplissant en ligne le formulaire sur la page Compostage du site Internet de la Communauté d'Agglomération, par téléphone ou bien par email.

Vous n'avez pas de jardin mais avez envie de composter ? L'équipe des maître-composteurs vous accompagne à la mise en place de site de compostage partagé. Signalez-vous par téléphone ou par email.

Contactez le service compostage : Tél. : 07 64 18 06 59 E-mail : compostage@msm-normandie.fr